

Borel & Associés Villeurbanne

Société par actions simplifiée au capital de 138 560 €
Siège social : 17 rue Louis Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

950 072 058 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2026

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025, qui s'élève à + 99 952,62 €, ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 95 260 € à la répartition d'un dividende de 11 € par action ;
- le solde, soit la somme de 4 692,62 €, au compte « autres réserves ».

Le dividende de 11 € par action est mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} mars 2026.

Les dividendes seront versés aux associés personnes physiques par la société sous déduction de la retenue à la source des prélèvements sociaux au taux global de 17,20 % et, sauf dispense demandée dans les conditions légales, du prélèvement forfaitaire obligatoire au taux de 12,80 %.

Les dividendes distribués aux associés personnes physiques, fiscalement domiciliés en France, devront être inclus par chaque associé dans sa déclaration annuelle de revenu.

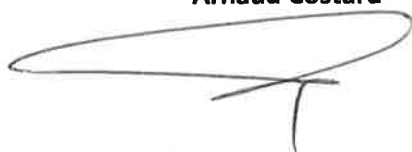
Ils seront imposés au taux forfaitaire de 12,8% ou, sur option de l'associé pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du prélèvement forfaitaire unique, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après abattement de 40%.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice clos le	Dividende Par action	Part des revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	Part des revenus éligibles à la réfaction de 40 %
31.08.2024	29 €	250 995 €	145 €
31.08.2023	7 €	60 585 €	35 €
31.08.2022	45 €	389 475 €	225 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président
Arnaud Costard



Désignation de l'entreprise : SAS BOREL ET ASSOCIES VILLEURBANNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 17 RUE LOUIS GUERIN		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 9 5 0 0 7 2 0 5 8 0 0 0 6 4		Néant <input type="checkbox"/> *							
		Exercice N, clos le, 31082025							
		N-1 31082024							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CO					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 322	AC	32 283	39	374	
		Fonds commercial (1)	AH	443 502	AI	68 807	374 695	394 595	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP		AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	850 172	AU	604 055	246 117	215 788	
		Immobilisations en cours	AV		AW			38 626	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	1	CV		1	
Créances rattachées à des participations	BB			BC					
Autres titres immobilisés	BD		53	BE		53	52		
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières *	BH	28 020	BI		28 020	24 966			
TOTAL (II)		BJ	1 354 070	BK	705 145	648 925	674 401		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP	904 694	BQ		904 694	855 534	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	CREANCES	Marchandises	BT		BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 255 912	BY	199 413	2 056 499	2 141 899	
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	750 978	CA		750 978	2 063 708	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			862	
Disponibilités	CF	485 906	CG		485 906	611 535			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	124 946	CI		124 946	69 466		
	TOTAL (III)	CJ	4 522 436	CK	199 413	4 323 023	5 743 004		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	5 876 506	IA	904 558	4 971 949	6 417 405		
Renvois : (1) Dont droit au bail:				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS BOREL ET ASSOCIES VILLEURBANNE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :138.560.....)	DA	138 560	138 560
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 000	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	8 379	8 200
	Report à nouveau	DH	636 473	636 473
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	99 953	251 318
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	899 365	1 050 552
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	45 000	45 000
	Provisions pour charges	DQ	22 791	31 538
	TOTAL (III)	DR	67 791	76 538
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	113 551	233 948
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	41 428	1 666 486
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 028 870	1 701 873
	Dettes fiscales et sociales	DY	680 581	701 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	15 013	12 384	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 125 351	973 767
	TOTAL (IV)	EC	4 004 793	5 290 315
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 971 949	6 417 405
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 988 992	5 176 855	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SAS BOREL ET ASSOCIES VILLEURBANNE						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services *	FG	4 576 312	FH		FI	4 576 312
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		4 576 312	FK		FL	4 576 312	4 368 764
	Production stockée *					FM	49 160	133 841	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	11 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	83 777	65 552	
	Autres produits (1) (11)					FQ	128	396	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 715 376	4 579 554
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	19 308	27 028	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 528 822	2 291 194	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	50 624	52 811	
	Salaires et traitements *					FY	1 208 534	1 225 590	
	Charges sociales (10)					FZ	489 154	470 237	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations	} - dotations aux amortissements * (14)				GA	128 255	119 567
							GB		
							GC	98 912	52 022
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		11 406
	Autres charges (12)					GE	54 397	1 269	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 578 006	4 251 123	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	137 370	328 431	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	1		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32 580	23 680	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	512		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	33 092	23 680
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 962	20 813	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	33 962	20 813	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(870)	2 867	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	136 499	331 298	

Désignation de l'entreprise SAS BOREL ET ASSOCIES VILLEURBANNE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 932	3 262
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		3 958
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		50 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 932	57 220
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		3 250
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		620
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		45 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		48 870
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 932	8 351
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38 479	88 330
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 750 401	4 660 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 650 449	4 409 136
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	99 953	251 318
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	32 579	23 591
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	30 029	15 962
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 086	21 962
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS				1 932
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

31/08/2025

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 971 949 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 750 401 euros** et un total **charges** de **4 650 449 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **99 953 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **31/08/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Intégration fiscale

La SAS BOREL et ASSOCIES Villeurbanne est, depuis le 01/09/2007, membre du groupe fiscal constitué en application des dispositions 223-A du CGI.

La société "tête de groupe" est la SAS FINANCIERE BC.

La SAS FINANCIERE BC est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'ensemble du groupe.

La SAS BOREL ET ASSOCIES Villeurbanne acquitte à la SAS FINANCIERE BC l'impôt qu'elle comptabilise dans ses charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Logiciel	1 à 3 ans
- Installations agencements	6 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Fond commercial	10 ans

Stocks et en cours

Les travaux en cours sont évalués en fonction des heures engagées (valorisées au prix de vente horaire).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	475 824					475 824
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	475 824					475 824
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	303 438		105 138			408 576
Matériel de transport	158 041					158 041
Matériel de bureau, mobilier	250 343		33 211			283 555
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	38 626				38 626	
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	750 449		138 349		38 626	850 172
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations				1		1
Autres titres immobilisés	52			1		53
Prêts et autres immobilisations financières	24 966		3 054			28 020
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 018		3 056			28 074
TOTAL	1 251 291		141 405		38 626	1 354 070

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	48 907	19 900		68 807
	Autres immobilisations incorporelles	31 948	335		32 283
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 855	20 235		101 090
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	229 062	39 731		268 793
	Matériel de transport	78 070	37 510		115 580
	Matériel de bureau, mobilier	188 904	30 779		219 682
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	496 035	108 020		604 055
TOTAL		576 890	128 255		705 145

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/08/2025
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges	45 000				45 000
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires	31 538		8 746		22 791
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 538		8 746		67 791
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	164 445	98 912	63 944		199 413
Autres	512		512		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	164 957	98 912	64 456		199 413
TOTAL GENERAL	241 495	98 912	73 202		267 204
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		98 912	72 690 512		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	28 020		28 020
	Clients douteux ou litigieux	251 491	251 491	
	Autres créances clients	2 004 421	2 004 421	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	341 530	341 530	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	402 915	402 915	
	Débiteurs divers	6 532	6 532	
	Charges constatées d'avances	124 946	124 946	
TOTAL DES CREANCES	3 159 855	3 131 836	28 020	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	113 551	97 750		15 801
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 028 870	2 028 870		
	Personnel et comptes rattachés	127 867	127 867		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 846	88 846		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	451 176	451 176		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 693	12 693		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	41 428	41 428		
	Autres dettes	15 013	15 013		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 125 351	1 125 351			
TOTAL DES DETTES	4 004 793	3 988 992		15 801	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 309				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	546				

Capital social

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		8 660,00	16,0000	138 560,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		8 660,00	16,0000	138 560,00

--

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/08/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	199 000	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	244 502	
TOTAL	443 502	

--	--	--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des Produits à recevoir		970 205
Autres créances clients		968 391
<i>FACTURES GROUPE A ETABLIR</i>	<i>796 930</i>	
<i>FACTURES CLIENTS A ETABLIR</i>	<i>171 461</i>	
Autres créances		1 814
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 814</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des Charges à payer		2 078 490
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTER.COURUS/EMP.BANC.</i>	<i>91</i>	91
Emprunts et dettes financières divers <i>INTERETS C/C COURUS</i>	<i>258</i>	258
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</i> <i>FRS FACTURES NON PARVENUES GROUPE</i>	<i>17 701</i> <i>1 885 037</i>	1 902 738
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>RTT A PAYER</i> <i>SALAIRES A PAYER</i> <i>INTERESSEMENT A PAYER</i> <i>CSG S/INTERESSEMENT</i> <i>CH.SOC.S/CONGES A PAYER</i> <i>CH.SOC/SALAIRES A PAYER</i> <i>CH.SOC./RTT A PAYER</i> <i>TAXE APPRENTISSAGE</i> <i>C.E.T.</i> <i>FORMATION CONTINUE</i> <i>TVS</i>	<i>56 779</i> <i>6 766</i> <i>5 500</i> <i>58 822</i> <i>6 319</i> <i>23 215</i> <i>2 475</i> <i>2 709</i> <i>671</i> <i>4 074</i> <i>2 237</i> <i>3 137</i>	172 704
Autres dettes <i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>2 700</i>	2 700

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		124 946	124 946
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			124 946

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 125 351	1 125 351
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 125 351

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/08/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Provision pour engagement de retraite : cf annexe jointe		22 791	
		22 791	
Autres engagements			
Souscription d'un PGE de 150000 € : montant restant du au 31.08.2025			20 252
Souscription d'un PGE de 400000 € : montant restant du au 31.08.2025			67 419
			87 671
Total des engagements financiers (1)		22 791	87 671
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagement en matière de retraite

La société comptabilise une provision pour engagement de retraite en fonction des obligations définies par la convention collective. Elle est calculée sur l'ensemble du personnel présent à la clôture de l'exercice.

Cette provision s'élève à 22 791.44 € (taux de charges 45% compris), et a été réintégrée.

Hypothèse de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.78 %

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE

SAS au capital de 138 560 euros
Immeuble Odin, 17 rue Louis Guerin
69100 VILLEURBANNE
950 072 058 RCS LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2025

À l'assemblée générale de la société BOREL & ASSOCIES
VILLEURBANNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 12 décembre 2025

Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

